



SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

# INFORMATION GROUPEMENT D'ACHAT

## Groupeement d'achat gaz 2021

**Le SE60 vous accompagne et vous propose une solution mutualisée qui a fait ses preuves depuis 2015. Le marché actuel arrivera à échéance le 31/12/2022, un nouveau marché subséquent est en préparation pour une durée de 3 ans.**

Un groupement de commandes permet de regrouper les besoins pour obtenir de meilleures offres et services dans un marché où les prix sont en hausse. Il est organisé par un coordinateur, en charge de la procédure d'appel d'offres et de la passation des marchés. Le but : atteindre d'importants volumes, lisser les profils de consommation et obtenir les meilleures offres (y compris des services).

Une fois le marché attribué, chaque adhérent au groupement achète directement son gaz en fonction de ses besoins auprès des fournisseurs retenus, sur la base des prix négociés, durant toute la durée des marchés. L'appel d'offre peut concerner aussi un bâtiment dont la mise en service est prévue après le lancement du marché ou les contrats souscrits aux offres de marchés dont l'échéance interviendrait pendant le marché.

**Le marché gaz du SE60 intègre des formules de prix adaptées au contexte haussier du marché qui pourront minimiser la hausse des prix.**

### Procédure d'adhésion

**1<sup>er</sup> cas : votre collectivité est desservie en gaz, règle des factures gaz mais n'adhère pas au groupement achat gaz du SE60**

Documents à compléter/joindre	À nous retourner	Où les trouver ?
Fiche de recensement	Au plus tôt et <b>avant le 1<sup>er</sup> mars 2022</b>	Tous les documents sont téléchargeables sur le site du SE60 <a href="http://www.se60.fr">www.se60.fr</a> rubrique « lancement marché gaz »
Tableau de recensement des sites (estimation des besoins si connus)		
Lettre d'intention		
Autorisation de mandat complétée, datée et signée	Au plus tôt et <b>avant le 1<sup>er</sup> avril 2022</b>	
Délibération d'adhésion au groupement + acte constitutif		

**2<sup>ème</sup> cas : votre collectivité est desservie en gaz, ne règle pas de factures gaz et n'adhère pas au groupement achat gaz du SE60 (adhérer au groupement, même si vous n'avez pas de contrat gaz en cours, vous permet d'intégrer à partir de 2023 des sites qui seraient créés entre aujourd'hui et le 01/01/2023, ou après le 01/01/2023)**

Documents à compléter/joindre	À nous retourner	Où les trouver ?
Fiche de recensement	Au plus tôt et <b>avant le 1<sup>er</sup> mars 2022</b>	Tous les documents sont téléchargeables sur le site du SE60 <a href="http://www.se60.fr">www.se60.fr</a> rubrique « lancement marché gaz »
Tableau de recensement des sites (estimation des besoins si connus)		
Lettre d'intention		
Autorisation de mandat complétée, datée et signée	Au plus tôt et <b>avant le 1<sup>er</sup> avril 2022</b>	
Délibération d'adhésion au groupement + acte constitutif		

Pour tout renseignement, contactez les référents SE60 pour l'achat gaz :

	<b>Ligne directe Prof.</b>	<b>Portable Prof.</b>	<b>Mail</b>
<b>Anne PLOTTU</b> <i>Chargée de la Concession et des Achats d'Énergie</i>	03 44 46 44 40	06 74 10 80 93	a.plottu@se60.fr
<b>Séverine WAILLIEZ-CHAUSSALET</b> <i>Chef de Service Service Commun Opérationnel</i>	03 44 48 32 62	-	s.wailliez@se60.fr
<b>Carol-Anne BENGLER</b> <i>Gestionnaire d'affaires Service Commun Opérationnel</i>	03 44 46 44 42		ca.bengler@se60.fr